



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 3.3, 3.8, 3.9, 3.11 et 3.12

Numéro de la demande : 2025-0026
Demande : Modifications à l'étiquette de produit – Nombre de traitements et fréquence; délai de sécurité; degré d'efficacité; nouveaux organismes nuisibles; nouveau site ou nouvel hôte
Demandeur : Syngenta Canada Inc.
Produit : Fongicide A15457
Numéro d'homologation : 31522
Principe actif : Benzovindiflupyr
Numéro de document de l'ARLA : 3799254

But de la demande

La demande en question visait la modification de l'étiquette de Fongicide A15457 afin de réduire le délai de sécurité pour le traitement des raisins; d'accorder l'utilisation dans la raie de semis et les doses homologuées pour les pommes de terre et les betteraves à sucre à toutes les denrées du groupe de cultures 1 (légumes-racines et légumes-tubercules); d'ajouter l'application foliaire pour le ginseng; d'ajouter la lutte contre la pourriture des racines et de la culture causée par *Rhizoctonia solani* pour le groupe de cultures 1, aux doses établies; d'ajouter de nouvelles allégations pour les fruits à pépins aux doses établies; et de réviser le mode d'emploi de l'étiquette.

Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'était nécessaire.

Évaluation sanitaire

Du point de vue de l'exposition professionnelle, les modifications à l'étiquette de Fongicide A15457 afin d'accorder les utilisations homologuées dans la raie de semis des pommes de terre et en postlevée hâtive des betteraves à sucre à toutes les denrées du groupe de cultures 1 (légumes-racines et légumes-tubercules), d'ajouter l'application foliaire pour le ginseng et de réduire le délai de sécurité de 4 jours à 12 heures pour le traitement des raisins sont jugées acceptables.

L'évaluation des risques au dossier pour les préposés au mélange, au chargement et à l'application a révélé que les marges d'exposition sont acceptables. Une évaluation quantitative du risque d'exposition après l'application a été menée pour les raisins en fonction de la valeur d'absorption cutanée révisée de 10 %; la marge d'exposition calculée dépassait la marge d'exposition cible. Il n'y a aucun risque préoccupant associé à une exposition après l'application



de Fongicide A15457 sur les cultures du groupe 1 ou sur le ginseng. Ainsi, le délai de sécurité original de 12 heures est acceptable pour les raisins. L'exposition pour les non-utilisateurs n'est pas préoccupante pour leur santé.

Les nouvelles utilisations ne devraient pas poser de risque préoccupant, pourvu que les travailleurs respectent le mode d'emploi et portent l'équipement de protection individuelle indiqués sur l'étiquette.

Aucune nouvelle donnée sur les résidus de benzovindiflupyr dans les légumes-racines et les légumes-tubercules (groupe de cultures 1) n'a été fournie pour appuyer l'extension de l'utilisation de ce principe actif sur l'étiquette de Fongicide A15457. On a donc réévalué les données sur les résidus au dossier, provenant d'essais sur le terrain menés dans ou sur les betteraves à sucre, les radis, les carottes, le ginseng et les pommes de terre. On a aussi réévalué une étude sur la transformation de carottes traitées afin de déterminer la concentration potentielle de résidus de benzovindiflupyr dans les denrées transformées. La concentration de résidus de benzovindiflupyr attribuable aux nouvelles utilisations ne dépasserait pas les limites maximales de résidus en vigueur.

Aucune évaluation toxicologique n'était nécessaire.

Évaluation environnementale

L'utilisation de Fongicide A15457 concorde avec le profil d'emploi homologué du benzovindiflupyr. Par conséquent, les risques que pose Fongicide A15457 sont acceptables lorsque le produit est utilisé conformément à son étiquette, qui comprend des énoncés d'atténuation des risques pour l'environnement.

Évaluation de la valeur

Les résultats de neuf essais sur la betterave rouge et le ginseng de serre et de plein champ ont été examinés pour appuyer les allégations de lutte contre les maladies des semences et des semis causées par *Rhizoctonia solani*. Des essais d'efficacité, des justifications scientifiques et des renseignements sur les antécédents d'utilisation selon l'étiquette approuvée aux États-Unis ont été examinés pour appuyer les allégations concernant les fruits à pépins. Les renseignements sur la valeur présentés par le demandeur ont été jugés suffisants pour étayer les allégations contre ces maladies.

L'homologation de ces utilisations constitue un nouveau mode d'action. Il s'agit d'un fongicide que peuvent utiliser au sol les producteurs pour lutter contre le pathogène terricole qu'est la pourriture des racines et des collets causée par *Rhizoctonia* sur certains légumes-racines et légumes-tubercules, une priorité relevée dans les ateliers d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. L'ajout des maladies associées aux fruits à pépins élargit le spectre des maladies propres à ce groupe de cultures sans nécessiter la modification du profil d'emploi. Cela peut réduire le

nombre de demandes conjointes nécessaires pour homologuer d'autres produits ciblant seulement les maladies en cause.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a évalué les renseignements fournis et les a jugés acceptables pour modifier l'étiquette homologuée de Fongicide A15457.

Références

Numéro de document de l'ARLA	Référence
3673018	2024, DACO 10 Value Summary: Efficacy and Crop Response for Control of Rhizoctonia Root Rot and Crown Rot in Root and Tuber Vegetables (Crop Group 1), and expansion of disease claims in Pome Fruits (Crop Group 11-09) with A15457 Fungicide, DACO: 10.1
3673019	2020, Efficacy of fungicides for Rhizoctonia damping off control in table beet, 2020, DACO: 10.2.3.3
3673020	2024, Evaluate Aprovia (Solatenol) for control of infection by <i>Rhizoctonia solani</i> in Table beets in 2024, DACO: 10.2.3.3
3673021	2024, Evaluate Aprovia (Solatenol) for control of infection by <i>Rhizoctonia solani</i> in Table beets in 2024, DACO: 10.2.3.3
3673022	2024, Evaluate Aprovia for control of Rhizoctonia Root Rot in Ginseng, DACO: 10.2.3.3
3673023	2024, Evaluate Aprovia for control of Rhizoctonia Root Rot in Ginseng, DACO: 10.2.3.3
3673024	2024, Evaluate Aprovia for control of Rhizoctonia Root Rot in Ginseng, DACO: 10.2.3.3
3673025	2019, Greenhouse evaluation of an experimental fungicide for the control of Rhizoctonia root rot of American ginseng, 2019, DACO: 10.2.3.3
3673026	2024, Evaluate A15457 for control of Rhizoctonia root rot in ginseng, DACO: 10.2.3.3
3673027	2024, Evaluate A15457 for control of Rhizoctonia root rot in ginseng, DACO: 10.2.3.3
3673028	2019, Evaluation of the Efficacy of Selected Fungicides for Control of Apple Bitter Rot, DACO: 10.2.3.3
3673029	2018, Evaluate Adepidyn for control of Eastern apple diseases, DACO: 10.2.3.3
3673030	2023, AproviaFungicide_SCP-1471A-L1G-0922, DACO: 10.2.4
3673031	2024, Use History Aprovia Fungicide on Pome Fruit, DACO: 10.2.4
3673033	2022, Fungicide Sensitivity of Colletotrichum Species Causing Bitter Rot of Apple in the Mid-Atlantic U.S.A., DACO: 10.2.3.3,10.6
3695835	2025, Clarification response: PMRA Sub. No. 2025-0026, A15457 Fungicide, DACO: 10.1
3695836	2014, Evaluate solatenol for scab control: Demo work in apples, DACO: 10.2.3.3
3695837	2014, Evaluate solatenol for summer disease control in apple fruit, DACO: 10.2.3.3
3695838	2018, Evaluate APN for control of Eastern apple diseases, DACO: 10.2.3.3
3695839	2018, Evaluate APN for control of Eastern apple diseases, DACO: 10.2.3.3

- 3673035 2024, Benzovindiflupyr - Dermal Absorption Factor for A15457K, DACO: 5.1
- 3673036 2024, Occupational Risk Assessment for Benzovindiflupyr Formulated as Aprovia(r) (A15457 Fungicide) on Grapes Using a New Dermal Absorption Factor and Rationale Supporting No Need for an Occupational Risk Assessment for Expansion of In-Furrow Applications to Entire Crop Group 1 and Two Foliar Applications to Ginseng on the A15457 Fungicide Label, DACO: 5.2
- 3673037 2013, SYN545192 EC (A15457B) - In Vitro Absorption through Human Epidermis using [¹⁴C-Radiolabelled]-SYN545192, DACO: 5.8
- 3673038 2024, Benzovindiflupyr EC (A15457H) - The In Vitro Percutaneous Absorption of Radiolabelled Benzovindiflupyr in Concentrate Formulation and Two In-Use Dilutions Through Human Split-Thickness Skin, DACO: 5.8
- 3673039 2012, SYN545192 EC (A15457H) - In Vitro Absorption through Human Epidermis using [¹⁴C-Radiolabelled]-SYN545192, DACO: 5.8
- 3673040 2019, Benzovindiflupyr EC (A15457W) - The In Vitro Percutaneous Absorption of Radiolabelled Benzovindiflupyr in a Concentrate Formulation and Two In-Use Dilutions Through Human Split-Thickness Skin, DACO: 5.8
- 3673041 2020, Benzovindiflupyr EC (A15457Y) - The In Vitro Percutaneous Absorption of Radiolabelled Benzovindiflupyr in Concentrate Formulation and Two In-Use Dilutions Through Human Split-Thickness Skin, DACO: 5.8

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2026

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9.